

**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

ILE-DE-FRANCE



Sentinelles de la Nature

Devenez ambassadeur de la protection de l'environnement !

Formation – 27 avril 2023



Objectifs de la Formation

1. Comprendre la plateforme et le projet
2. Comprendre comment faire un signalement et comment il sera traité
3. Découvrir les moyens d'actions concernant plusieurs thématiques récurrentes (abattage d'arbres, dépôt de déchets ...)
4. Réfléchir collectivement aux campagnes Sentinelles à mener





1. Comprendre la plateforme et le projet



CONSULTER

SIGNALER

CAMPAGNES

ACTUALITÉS

FICHES PRATIQUES

LE PROJET

Trouver une commune

Commune, Code postal

Types de signalements

Dégradations



Initiatives



Filtrer par action

Document d'urbanisme



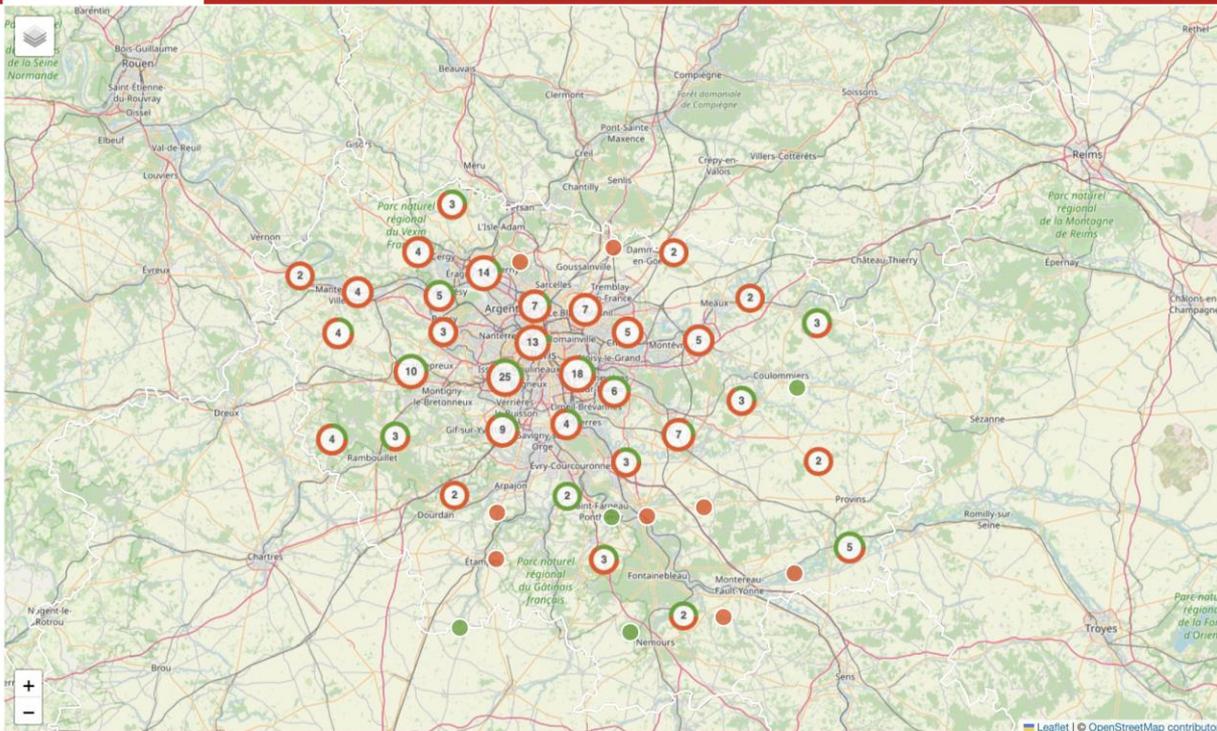
Équipement-ouvrage



Travaux



Dépôts; rejets; polluants

Activités sportives et de
loisirsActivités
industrielles/agricolesAtteinte à espèce/habitat
protégé(e)

ILE-DE-FRANCE



FNE Ile de France

Faire un don Site internet

Espace signalement

Actualités Ile-De-France

153

Alertes publiées

50

Initiatives publiées

43

actions réalisées

1 211

citoyens sentinelles



SIGNALER

Agissez sur votre territoire

<https://sentinellesdelanature.fr/>

Sentinelles de la nature

Présentation du projet



Une plateforme de recensement des actions sur l'environnement, qu'elles soient positives ou négatives

Nos objectifs

- ❖ Placer le citoyen au cœur du dispositif de veille environnementale, traditionnellement assuré par les associations de protection de l'environnement
- ❖ Prévenir et résorber les atteintes à l'environnement, en coopération avec les services de l'Etat
- ❖ Exposer en un « coup d'œil » les enjeux prioritaires d'un territoire



Sentinelles de la nature

Fonctionnement de la plateforme



Signalements : une carte participative sur Internet pour répertorier les atteintes et les initiatives écologiques

Événements et documents : plus qu'une cartographie, un outil de communication et une base de données importantes

Tout le monde peut devenir Sentinelle de la nature !

- Le citoyen Sentinelle crée un compte et renseigne l'événement en question
- FNE Ile-de-France analyse le signalement avant de le publier



L'influence des Sentinelles

Un travail de veille environnementale qui paie

La **communication** au service de la mobilisation : relai de pétitions, par exemple



France Nature Environnement Ile-de-France
16 octobre, 13:45 · 🌐

[SIGNALEMENT SENTINELLE] 🚩

A Nonville, près de la forêt de Fontainebleau, la société Bridgeoil exploite actuellement 3 puits de pétrole et projette le forage de 10 puits supplémentaires ainsi qu'un agrandissement de la plateforme existante ! ⚠️

Pire encore, la concession accordée chevauche une zone de captage d'eau potable en partie gérée par Eau de Paris, risquant la pollution de cette nappe phréatique en cas de fuite.

L'enquête publique se terminera le 19 octobre, n'hésitez pas à donner votre avis sur ce projet insensé !

📺 Retrouvez toutes les informations relatives à ce sujet sur le signalement : <https://sentinellesdelanature.fr/alerte/11583/>

👉 Signez la pétition pour vous opposer à l'extension des forages pétroliers : <https://bit.ly/2SWB9PF>

👉 Soutenez Sentinelles de la Nature en IdF sur HelloAsso : <https://www.helloasso.com/.../fne-ile-de-.../formulaire/3>

SENTINELLESDELANATURE.FR
Dégradation environnementale
#2020-11583 | Nonville - Seine-Et-Marne...
Projet pétrolier menaçant l'eau potable - La société Bridgeoil exploite actuellement 3 puits de pétrole à Nonville, au sud de la Seine-et-...

👤 Vous et 4 autres personnes 2 partages

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager



L'influence des Sentinelles

Un travail de veille environnementale qui paie

L'action **contentieuse** pour faire valoir le droit environnemental



Octobre 2020 : **Plainte déposée contre le groupe Lafarge** qui déverse du béton dans la Seine depuis ses usines



Ça fonctionne !

Le groupe Vinci, **condamné à 50 000 euros d'amende** en mars 2020, pour avoir pollué la Seine au béton (à Nanterre), suite à une plainte de plusieurs association membres de FNE

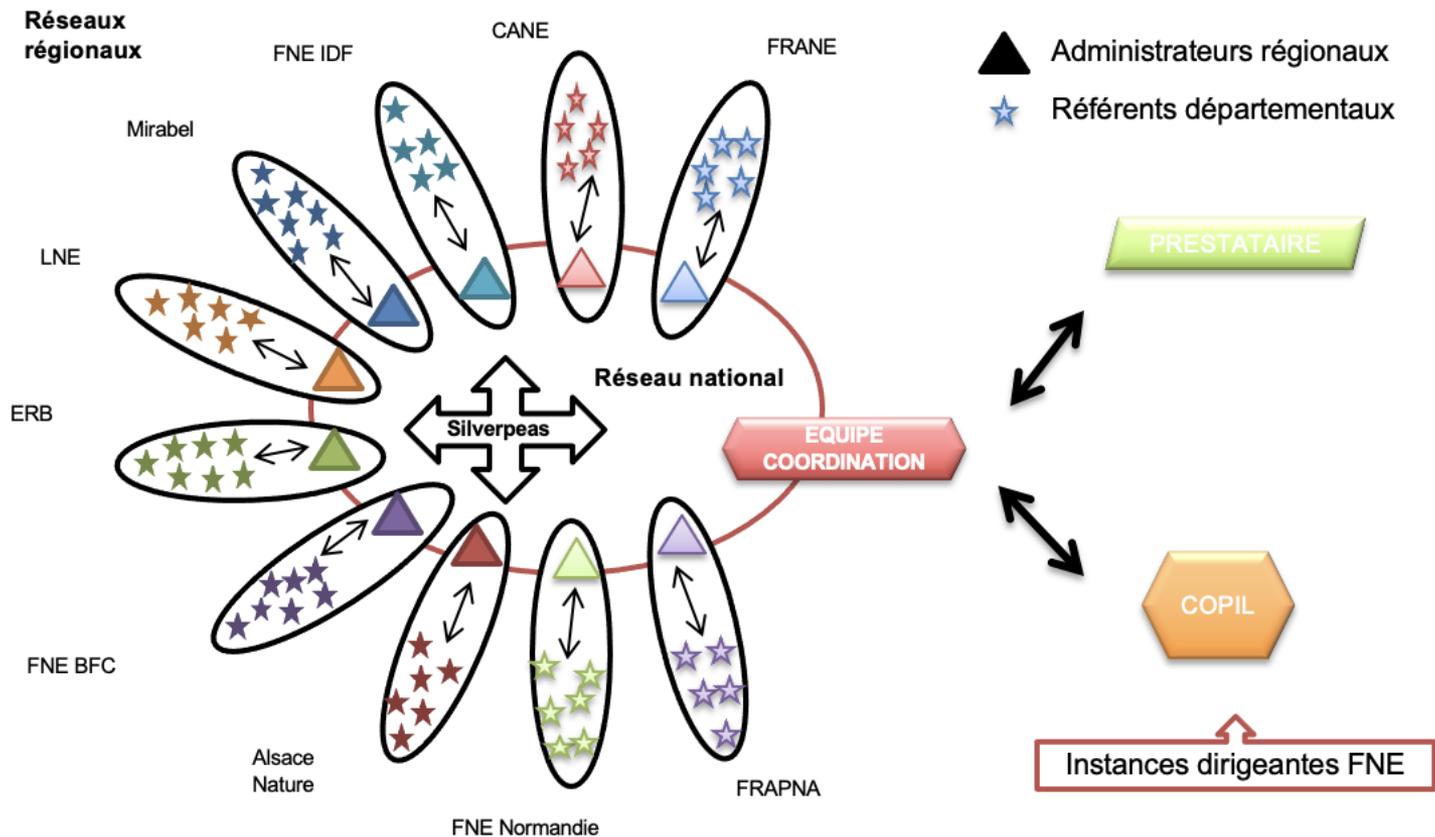
Avantages de l'outil

Des utilités nombreuses et des usages à développer

- Faire connaître son association / ses luttes et leur avancement du grand public
- Montrer les enjeux principaux ou prioritaires de son territoire
- Faire des statistiques sur les types d'atteintes ou les démarches engagées sur un territoire
- Développer son réseau bénévole en incitant les citoyens sentinelle à le rejoindre



Organisation du réseau



Organisation du réseau

Le fonctionnement des référents départementaux

Le référent départemental est lié à une la fédération départementale. Il :

- reçoit les mails d'alerte lorsqu'un nouveau signalement est réalisé par une sentinelle
- a la responsabilité du traitement des signalements sur son territoire
- peut décider le type de signalements acceptés sur son territoire
- peut ajouter de nouveaux référents départementaux à son association, créer des membres du réseau ou des contacts (par exemple, le contact d'une DDT)



Donner de la visibilité aux initiatives favorables

Les Fermes Terre de Liens



Terre de liens est une association qui vise à permettre la protection à long terme des terres agricoles et une agriculture respectueuse des écosystèmes.

L'action principale est l'acquisition de terres et de fermes, permettant de sortir définitivement celles-ci du marché spéculatif, et d'assurer le maintien à long terme de la vocation agricole. Les agriculteurs et agricultrices sont déchargés du poids de l'achat des terres, obstacle majeur à l'installation agricole.

- 8 fermes existent en Ile-de-France et sont signalées sur la plateforme Sentinelles de la nature



Donner de la visibilité aux initiatives favorables

Les Aires Terrestres Educatives



Les aires terrestres éducatives sont des zones gérées de manière participative par une classe de primaire / collège. Les élèves disposent d'un espace dont ils doivent prendre soin, et sur lequel ils sont libres de prendre des décisions collectives pour assurer sa préservation. Ils sont accompagnés par leurs enseignants et par un référent spécialisé dans l'éducation à l'environnement.

C'est l'opportunité de développer des connaissances sur l'environnement et le patrimoine culturel tout en découvrant la gestion participative d'un bien commun.

- 12 aires terrestres éducatives existent en Ile-de-France et 6 sont signalées sur Sentinelles de la nature



Donner de la visibilité aux initiatives favorables

Centres de soins de la faune sauvage

Un centre de sauvegarde est une structure habilitée à accueillir temporairement des animaux issus de la faune sauvage en situation de détresse. L'objectif est de soigner l'animal pour le relâcher dans son milieu naturel après son rétablissement.

L'Île-de-France présente plusieurs structures pouvant accueillir les animaux sauvages blessés, qui sont gérées par diverses associations. Certains centres sont spécialisés dans l'accueil de certaines espèces d'animaux.

- 9 centres de soins de la faune sauvage sont signalées sur Sentinelles de la nature en Ile-de-France



Mettre en lumière certains types d'atteintes

L'action notable des super-Sentinelles !

Campagnes de signalement par des Super Sentinelles d'atteintes répétées afin de mettre en lumière un phénomène d'ampleur

Deux exemples :

- **Installations SEVESO** mises en demeure par la police des installations classées
- Arrêtés municipaux autorisant le **brûlage de déchets verts**



Mettre en lumière certains types d'atteintes

L'action notable des super-Sentinelles !

- Installations **SEVESO** mises en demeure par la police des installations classées

CONSULTER

SIGNALER

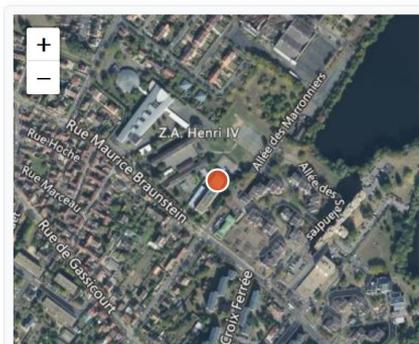
CAMPAGNES

ACTUALITÉS

FICHES PRATIQUES

Localité

Mantes-la-Jolie (78200) - Yvelines - Ile-De-France



⚠ La localisation est approximative

Date de constatation

17 AVRIL 2017

Thème

VIVANT

Description

Installation Seveso (Seuil Bas) - Mise en demeure et sanctions pour non-conformités notables.

Suite à une inspection ayant mis en lumière un nombre considérable de non-conformités "notables", l'exploitant de l'installation a été mis en demeure le 17 avril 2017 de se conformer à la réglementation ainsi qu'aux prescriptions applicables. Face au silence et à l'inertie de l'exploitant, l'inspection des installations classées a pris un arrêté de sanction le 23 février 2018 en recourant à une astreinte journalière jusqu'à ce que l'installation soit conforme à l'arrêté de mise en demeure.

L'inspection des installations classées indique dans l'arrêté du 23 février 2018 que "ces manquements contribuent à une baisse du niveau de sécurité de l'installation et à une impossibilité de maîtrise des impacts

Association référente



FNE Ile de France
<https://fne-idf.fr/>



Les ressources liées à Sentinelles de la nature

Ressources

- [Les juri-fiches](#)
- [La Foire aux Questions \(FAQ\)](#)
- [La fiche Contacts](#)
- [Les fiches pratiques Sentinelles de la Nature](#)
- Les Courriers-types ou arrêtés types
- [Fiches solutions fondées sur la nature](#)





2. Comprendre comment faire un signalement et comment il sera traité



Comment faire un signalement

Un éventail très large de signalements possible

- Documents d'urbanisme illégaux, destructeurs ou peu ambitieux
- Equipement ou ouvrages destructeurs
- Travaux
- Dépôts
- Rejets polluants
- Commerces illégaux (ex : commerce d'espèces protégées)
- Publicités illégales
- Activités sportives ou de loisir impactantes
- Activités industrielles/agricoles
- Atteinte à un habitat ou à une espèce protégée
- Eclairages impactant (pollution lumineuse)
- Développement d'espèces exotiques envahissantes
- Mesures compensatoires mal/non réalisées





Exemple de traitement d'un signalement

Les dépôts illégaux de déchets



La situation des déchets en Ile-de-France

Les types de dépôts illégaux de déchets



1. Dépôt contraire aux règlements de collecte

2. Dépôt illégal de déchets



3. Décharge illégale

En Île-de-France, **25 kg de déchets sauvages** par habitant et par an.



CONSULTER

SIGNALER

CAMPAGNES

ACTUALITÉS

FICHES PRATIQUES

LE PROJET

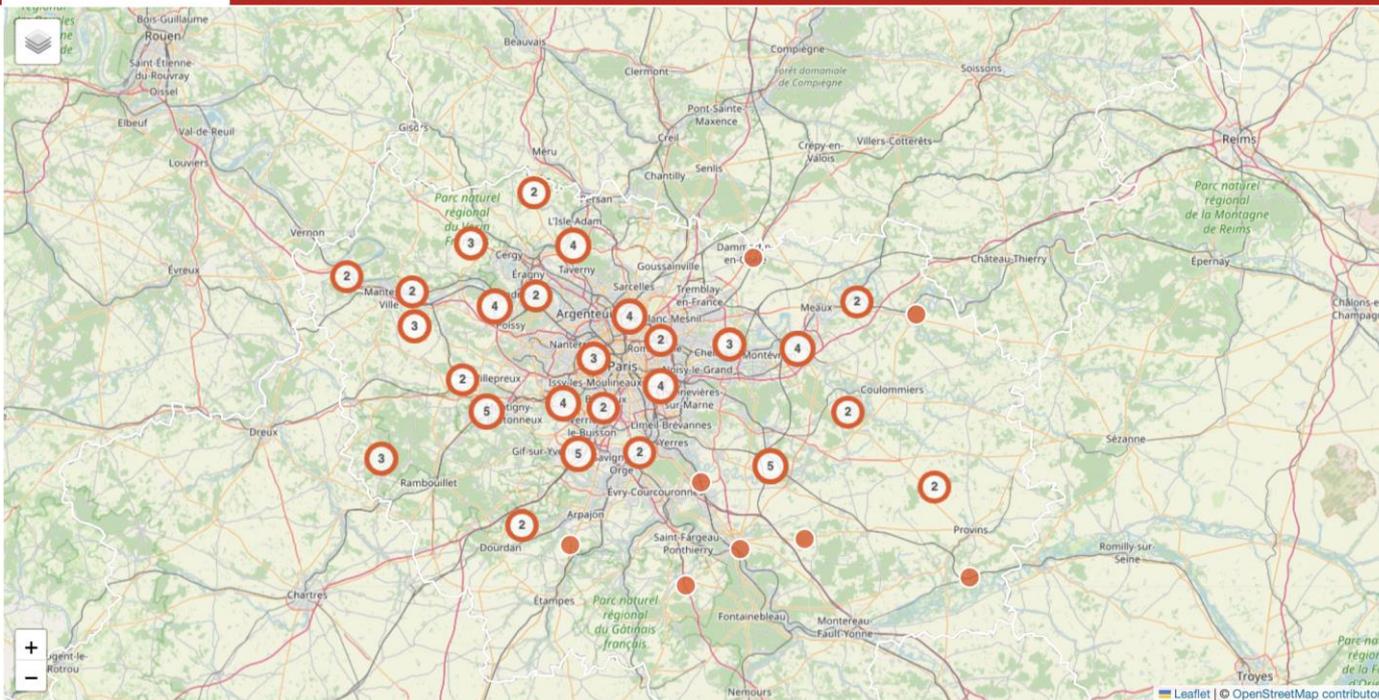
Trouver une commune

Commune, Code postal

Types de signalements

Dégradations Initiatives

Filtrer par action

Document d'urbanisme Equipement-ouvrage Travaux Dépôts; rejets; polluants Activités sportives et de loisirs 

153

Alertes publiées

50

Initiatives publiées

43

actions réalisées

1 211

citoyens sentinelles



SIGNALER

Agissez sur votre territoire

ILE-DE-FRANCE



FNE Ile de France

Faire un don Site internet

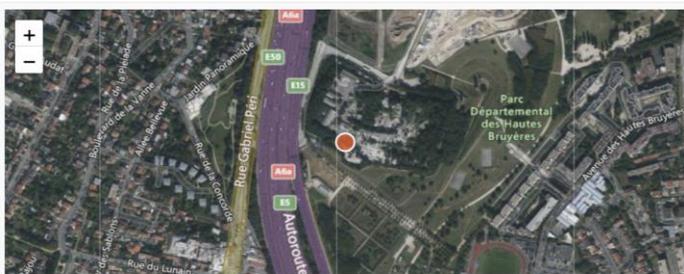
Espace signalement

Actualités Ile-De-France

Les signalements de déchets illégaux sur notre carte participative

Localité

Villejuif (94800) - Val-De-Marne - Ile-De-France

**Association référente**

FNE Ile de France
<https://fne-idf.fr/>

Date de constatation **Thème**

13 JUILLET 2020

SOL

Description

Des gravats et des déchets en quantité très importante (plus de 50 000 m³) ont été déposés en 2020 dans les douves du fort de la Redoute et aux alentours. Les terrains impactés appartiennent à l'Etat et le parc départemental des Hautes Bruyères, en bordure du fort et de cette décharge, est classé Espace Naturel Sensible (ENS). Cette décharge est régulièrement abondée et ne fait l'objet d'aucune autorisation.

La DRIEAT a été informée de la situation à la suite du signalement. Le département du Val-de-Marne en a également informé les services de l'Etat.

L'Etat a annoncé en septembre 2022 le lancement d'un marché public visant à faire retirer l'ensemble des déchets présents sur le site. En revanche, aucune dépollution du site à l'issue de ce retrait n'a été annoncée pour l'instant.

Photos

Aucun commentaire



Aucun commentaire

Dossier n° 2020-10553

En cours d'analyse – démarches engagées

Exemple d'un signalement de décharge illégale dans les Val-de-Marne

La stratégie Sentinelles de la Nature

Dans les coulisses de la lutte contre les dépôts illégaux de déchets

1. Informer la Sentinelle sur la **règlementation** et l'orienter vers les **autorités compétentes** à l'aide des outils FNE (fiches juridiques et courriers type notamment)
2. Créer des liens avec les **services administratifs** et favoriser la systématisation de la prise en charge des dépôts
3. Dans certains cas graves, **engager des recours contentieux** contre l'auteur des faits



Nos interlocuteurs dans la lutte contre les déchets sauvages

Autorités de contrôle compétentes

Nous intervenons dans ces cas-là !



| Type de dépôt | Dépôt contraire au règlement de collecte | Dépôt illégal de déchets | Décharge illégale |
|-------------------------------------|--|---|-------------------|
| Compétence de police administrative | Organisation en charge de la collecte des déchets ménagers : maire ou EPCI | Le maire et, en cas de carence (seulement), le préfet | Le préfet |

Nos interlocuteurs dans la lutte contre les déchets sauvages

Services pouvant intervenir sur le terrain



Aux abords d'une route : la **Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)**



Aux abords d'un cours d'eau ou d'un fleuve : le service de la **police de l'eau de la DRIEAT** et les **Voies Navigables de France (VNF)**



Aux abords d'une voie ferrée : la **SNCF**



Au sein d'une forêt publique gérée par l'Etat : l'**Office National des Forêts (ONF)**



A vous de jouer !

A quel type de dépôt avez-vous affaire ?



| | |
|-----------------------------|--|
| Latitude / Longitude | 48,83112320000 / 2,14231350000 |
| Adresse/lieu du signalement | D173 a côté du pont de l'a13 |
| Commune | Le Chesnay-Rocquencourt 78150 Recalculer |

Observations sentinelle ^a

Entrepreneur qui a jeter son placo, plastic, sac de platte



A vous de jouer !

Faut-il contacter l'Office National des Forêts (ONF) ?

CARTES  géoportail

78150 Le Chesnay

Latitude : 48.831201 °
Longitude : 2.142291 °
Altitude : 170.9 m

SYSTÈME DE RÉFÉRENCE

Géographique
degrés décimaux

QUADRILLAGE

Afficher

Échelle 1 : 17 055
0 200 m

Données cartographiques : © ONF

Forêt domaniale de Fausses-Reposes



Exemple de traitement d'un signallement

La pollution lumineuse



La situation de la pollution lumineuse

Quand est-ce qu'on éteint la ville ?



La pollution lumineuse est responsable de :

- La disparition du ciel étoilé
- Un dérèglement des comportements nocturnes humains et animaux
- Un gaspillage énergétique considérable



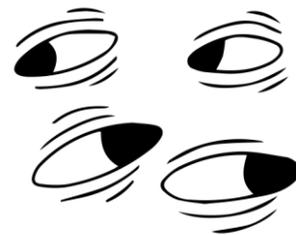
Depuis 2013, les éclairages des **commerces et bureaux** doivent être éteints à partir de **1h du matin** (ou 1h après la fermeture) et rallumés à partir de **7h du matin** (ou 1h avant l'ouverture).

> *Législation similaire pour les bâtiments du patrimoine, les parcs et jardins, les parkings et les chantiers extérieurs.*



La situation de la pollution lumineuse

Quelques exemples de signalements



La stratégie Sentinelles de la Nature

Dans les coulisses de la lutte contre la pollution lumineuse

1. Informer la Sentinelle sur la **règlementation** et l'inviter à sensibiliser l'auteur des faits avant de l'orienter vers les **autorités compétentes** à l'aide des outils FNE (fiches juridiques et courriers type notamment)
2. Sensibiliser directement **les enseignants** ne respectant pas la réglementation lors de mobilisations nocturnes de citoyens bénévoles
3. Sensibiliser **les élus et les acteurs territoriaux** au dessin d'une Trame Noire (convention entre l'Office Français pour la Biodiversité et FNE) et valoriser sur la cartographie Sentinelles les collectivités qui organisent des extinctions ponctuelles ou permanentes





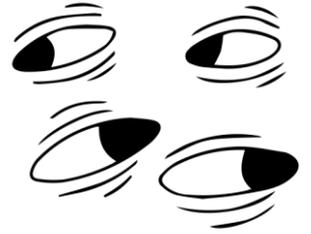
Exemple de traitement d'un signalement

Les abattages d'arbres



Les abattages d'arbres

Une multiplicité de législations différentes en fonction des circonstances



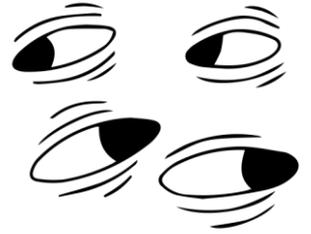
Les premières questions à se poser :

- Est-ce un arbre qui va être coupé, ou une forêt ?
- S'agit-il d'une coupe, d'un élagage ou d'un défrichage ?
- Qui veut couper ? Un particulier, une personne publique ou privée ?
- A-t-on une preuve du projet d'abattage ?
- A-t-on encore le temps de sauver l'arbre ?



Les abattages d'arbres

Une multiplicité de législations différentes en fonction des circonstances



Il y a 3 principales protections à considérer :

- L'alignement d'arbres
= procédure de déclaration ou autorisation préfectorale

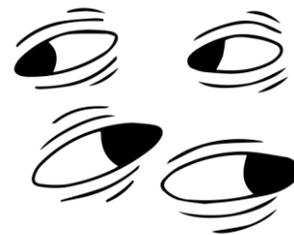
- La présence d'espèces protégées dans l'arbre
= arrêté préfectoral de dérogation

- L'appartenance à un boisement protégé (ex: EBC)
= Rejet de plain droit d'une demande d'autorisation de défrichement



Les abattages d'arbres

Quelques exemples de signalements



<https://sentinellesdelanature.fr/extranet/alert/26180/view.html>

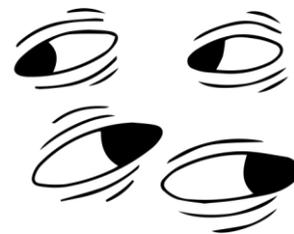


Les abattages d'arbres

Quelques exemples de signalements

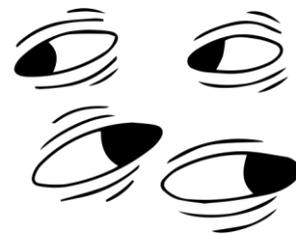
<https://sentinellesdelanature.fr/extranet/alert/26180/view.html>

<https://sentinellesdelanature.fr/extranet/alert/26112/view.html>



Les abattages d'arbres

Cas pratique





Exemple de traitement d'un signalement

La pollution de l'eau

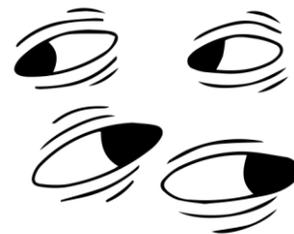


Pollution de l'eau

Quelques exemples de signalements

<https://sentinellesdelanature.fr/extranet/alert/25779/view.html>

<https://sentinellesdelanature.fr/extranet/alert/17916/view.html>



Atelier : faire un signalement

Téléchargez l'application en scannant le QR code



sur Android



sur iOS



Atelier : faire un signalement

1. Rendez-vous sur <https://sentinellesdelanature.fr/> ou sur l'application mobile
2. Cliquez sur Signaler
3. Sélectionnez votre région et le type de signalement que vous souhaitez effectuer
4. Créez votre compte et votre espace
5. Déposez votre signalement (vous pourrez ensuite le compléter ou le modifier)

CONSULTER **SIGNALER** CAMPAGNES ACTUALITÉS FICHES PRATIQUES LE PROJET

2/4 DESCRIPTION DE LA DÉGRADATION

Action portant atteinte*

Date de constatation* 26.04.2023

Vos observations*

Précisez les caractéristiques de l'atteinte :

- Surfaces, volumes, matériaux, substances polluantes
- Relief, type de végétation
- Présence d'espèces ou d'espaces protégés
- État d'avancement des travaux
- Dégradation ponctuelle, continue, réversible, irréversible
- Constaté par une autorité compétente
- Auteur présumé des faits
- Actions déjà menées (riverains, mairie, préfecture, ...)

Comment décrire votre signalement ?

Action portant atteinte :
Sélectionnez une action dans la liste

Date de constatation :
Spécifiez la date à laquelle vous avez constaté la dégradation environnementale

Vos observations :
Précisez les caractéristiques de l'atteinte :

- Surfaces, volumes, matériaux, substances polluantes
- Relief, type de végétation
- Présence d'espèces ou d'espaces protégés
- État d'avancement des travaux
- Dégradation ponctuelle, continue, réversible, irréversible
- Constaté par une autorité compétente
- Auteur présumé des faits
- Actions déjà menées (riverains, mairie, préfecture, ...)

Enregistrer et continuer

Le signalement parfait :

- localisation précise
- observations un peu développées
- photographie illustrant le signalement





3. Mieux connaître l'outil des campagnes Sentinelles de la nature



Les campagnes Sentinelles de la nature

Opération de sensibilisation sur une thématique particulière (À Sec !, Au Feu !, Sentinelles de la nuit)

Invitation à s'investir sur Sentinelles de la Nature en signalant dans les territoires participant à la Campagne.

Dans quel but ?



Alimenter un plaidoyer



Faire un état des lieux sur une problématique donnée



Faire découvrir l'outil Sentinelles de façon simple et percutante, pour mobiliser de nouvelles sentinelles et les fidéliser

CONSULTER

SIGNALER

CAMPAGNES

ACTUALITÉS

FICHES



CAMPAGNES

Inscrivez votre signalement dans une de nos campagnes en cours



► Découvrir cette campagne

Sentinelles de la Haie

🕒 Ouverture du 15/03/2023 au 15/06/2023

Le réseau de haies constitue une composante historique du paysage ainsi qu'un enjeu majeur pour la biodiversité et une solution d'avenir pour le climat et l'agriculture. En participant à la campagne Sentinelles de la Haie, aidez-nous à sensibiliser tout un chacun (citoyens et citoyennes, [...])

📍 Hauts-de-France 📍 Nouvelle-Aquitaine 📍 Pays De La Loire 📍 Lorraine 📍 Bretagne
📍 Ile-De-France 📍 Alsace



► Découvrir cette campagne

Ici commence la mer

🕒 Ouverture du 15/03/2023 au 30/06/2023

Que se passe-t-il lorsqu'un déchet se retrouve dans un cours d'eau ? Il continue sa route et descend le cours d'eau jusqu'à la mer, en impactant fortement l'ensemble des milieux aquatiques qu'il traverse. Participez à notre campagne « Ici commence la mer » et mobilisez-vous en Languedoc-Rous [...]

📍 Languedoc-Roussillon 📍 Guyane

Exemples de campagnes Sentinelles de la nature

Sentinelles de la haie et Sentinelles de la nuit



> Sensibilisation à la protection des haies, qui présentent des forts enjeux en période de nidification, qui sont indispensables au bien-être animal, et qui jouent aussi un rôle d'épuration

> Invitation à signaler les arrachages, destruction et élagages de haies, ou bien les mesures de protection des haies



> La pollution lumineuse affecte le vivant et constitue un important gaspillage d'énergie, et des règles instaurent des plages horaires d'extinction des éclairages.

> Invitation à signaler les points lumineux illégaux pendant ces plages horaires, ou tout type d'actions protégeant le ciel nocturne ou développant les trames noires.

Proposez-nous des idées de campagnes !

Les contraintes

Démontrable par photo

Dégradation liée à une thématique plus générale sur laquelle on peut faire du plaidoyer

Avoir un objectif concret : nourrir une base de donnée, transmettre au procureur, carte, comm', ctx

Dégradation ou initiative facile à constater et bien délimitée

Vos idées !

...

Comment soutenir les Sentinelle de la nature ?

Faites un don pour participer au développement du réseau Sentinelles

APPEL AUX
DONS



SENTINELLES
DE LA NATURE

JE PROTÈGE LA NATURE FRANCILIENNE
JE SOUTIENS SES SENTINELLES

#SentinellesFranciliennes

WWW.FNE-IDF.FR



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT
ILE-DE-FRANCE

Dons réguliers
ou ponctuels

66% DÉDUCTIBLE
DES IMPÔTS



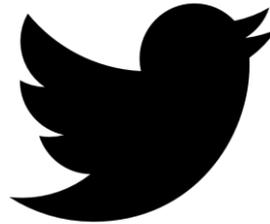
Comment soutenir les Sentinelle de la nature ?

Relayez la voix associative sur les réseaux sociaux

Rejoignez-nous !



@FNEidf



@FneIDF



www.fne-idf.fr



**Soyez acteur de la préservation de l'environnement
avec FNE Ile-de-France et Sentinelles de la Nature**

<https://sentinellesdelanature.fr/>

Contactez moi à l'adresse : *sentinelles@fne-idf.fr*

Merci pour votre attention !

